



EFS EN DANGER

Cfdt:

ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG

POURQUOI la CFDT appelle à la mobilisation ?



Depuis bientôt 3 ans :

La CFDT est contrainte de déposer des préavis de grève pour obtenir des mesures d'augmentation de salaire.

⇒ **SÉGUR EFS - 2021**

ou

⇒ **Augmentation Générale de 3,5% - 2022**

Ce nouveau préavis a été déposé le 21 juillet en Conseil d'Administration. Il a débuté le 27 juillet et se terminera le 2 janvier 2024. Il sera reconductible en fonction des avancées obtenues.



L'EFS vit une crise sans précédent dont ses personnels sont victimes :

Dans l'intérêt de tous, les personnels, l'établissement, les patients et dans le respect des donneurs de sang, **la CFDT ne peut se résigner à accepter cette situation.**



La CFDT défend et tient à conserver un système de santé solide et solidaire qui a largement fait ses preuves depuis la création de l'établissement. Il est mis à mal volontairement par l'Etat ce qui rend suspect ses réelles intentions et sa volonté affichée de pérenniser l'établissement et son modèle éthique.



Nous n'avons pu que constater :

- ▶ **Une absence de soutien** à l'inflation (augmentation des consommables, de l'énergie et services), alors que d'autres acteurs économiques en ont bénéficié.
- ▶ **Une absence de soutien** à la hauteur de l'inflation pour les personnels et absence d'Augmentation Générale comme a pu l'avoir l'ensemble de la fonction publique en 2023.
- ▶ **Une absence de soutien** sur la vente à perte du plasma non thérapeutique avec une décorrélation du prix de cession au LFB par rapport au prix moyen du marché
- ▶ **Une absence de révision des classifications depuis 2008**, pourtant quinquennale selon le Code du Travail.
⇒ Les minimums de 4 positions sur 10 seront bientôt en dessous du SMIC.
- ▶ **Une absence d'intéressement** pour les personnels,
- ▶ **Une énième diminution des dépenses de personnel** de 22 Millions d'euros. C'est encore **150 ETP de moins** que prévu !
- ▶ **L'annulation de l'enveloppe de 10 Millions d'euros prévus pour la révision de la classification ou d'éléments salariaux tant attendue** (comme la création de la majoration horaire du samedi, le passage de 3 à 6 ans pour les CESU petite enfance, une prime mobilité digne des engagements pris pour lutter contre nos émissions CO2, un avantage restauration adapté, plus souple, et harmonisé. Tant de sujets que porte la CFDT depuis de trop nombreuses années.)



C'est intolérable !



LA CFDT RÉCLAME LÉGITIMEMENT

- ▶ Une augmentation générale à hauteur de 4% minimum, assortie d'une garantie minimale d'augmentation
- ▶ Une majoration du travail du samedi
- ▶ Un nouvel accord restauration
- ▶ Un nouvel accord relatif aux frais de transport
- ▶ Des effectifs suffisants afin de garantir à tous une conciliation vie personnelle/vie professionnelle et le respect de nos accords
- ▶ Une importante amélioration des conditions de travail.

*Vos élu.e.s CFDT
s'emparent du sujet !*

La **CFDT** a déjà demandé un rendez-vous auprès du Ministre chargé de la Santé le plus rapidement possible. Le Cabinet du Ministre nous a répondu et nous convie à un rendez-vous le jeudi 7 septembre.



Dans l'attente de réponses à nos revendications, de solutions pérennes pour sauvegarder notre établissement et son modèle éthique, **la CFDT se mobilise auprès des parlementaires** pour proposer des amendements dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2024.

Cfdt: ÉLECTIONS CSE

**#TU+VOTES
#TU+GAGNES**

1^{ER} TOUR

**12 au 19
septembre**

Cfdt:

JE VOTE !!!

2^{ÈME} TOUR

**3 au 10
octobre**